



INTERVENTION AG UNSS de rentrée réunion secrétaires AS du 92 le 7/09 à Garches

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre Département et sommes heureux de vous retrouver ici pour une nouvelle année qui se révèle d'une autre dimension que les deux années passées.

Au vu des annonces faites durant l'été par notre nouveau Ministre, le ministère de Monsieur Ndiaye semble malheureusement s'inscrire dans la parfaite continuité de celui de Monsieur Blanquer, à savoir :

1. Pas de recrutements supplémentaires de titulaires à la rentrée mais en lieu et place des contractuels « formés en quatre jours » pour pallier au manque d'enseignants...
2. Les « 30 mn d'APQ » (Activité Physique Quotidienne) dans le 1^{er} degré sans moyens supplémentaires et sans formation.
3. Les « 2h de sport en plus en collège ». Après l'accompagnement éducatif ou le 2S2C, ces 2h de sport supplémentaire pour quelques collèges sont une attaque de plus pour le sport scolaire. Ce dispositif qui entre en concurrence directe avec l'AS, renforcera les inégalités territoriales, impactera les emplois du temps et l'organisation du temps scolaire. Le **SNEP-FSU** appelle clairement au refus de ce dispositif. Pour le SNEP-FSU ce sont bien les horaires obligatoires d'EPS qui doivent être renforcés et les conditions d'organisation du sport scolaire qui doivent être facilitées par la libération des mercredis après-midis.

La gestion catastrophique de l'affectation des stagiaires où certains n'ont pas de forfait AS, nous apporte la preuve qu'il n'y a pas de réelle volonté pour renforcer l'EPS, le sport scolaire ou encore améliorer les conditions de travail et la reconnaissance des personnels. Le **SNEP-FSU** porte pour sa part une toute autre ambition, celle de 4h d'EPS obligatoire pour tous les élèves de la maternelle au lycée. Nous vous donnons d'ailleurs RDV du 14 au 18 novembre pour participer aux initiatives du SNEP-FSU lors de sa troisième édition de la « semaine de l'EPS ».

Sur le plan sanitaire, cette rentrée se fait dans des conditions normales puisque nous sommes au niveau « socle » (protocole sanitaire Education Nationale). Toutes les APSA et toutes les rencontres sont autorisées sans aucune restriction. Les AS vont ainsi pouvoir reprendre normalement après ces deux années de crise sanitaire en abandonnant les pratiques de type Hygiéniste et de loisir isolées. Nous connaissons toutes et tous l'importance capitale des premières semaines pour la prise de licence. Au passage, en février 2022 l'UNSS nationale a rédigé et diffusé un protocole qui est un vrai point d'appui si on devait changer de niveau sanitaire.

Pour le 92 nous avons perdu 3 postes (autant d'acteurs en moins pour le sport scolaire) et sommes dans l'attente d'un cadre UNSS pour la direction Départementale. Nous tenons à remercier les membres du service départemental avec qui nous travaillons en étroite collaboration et dans un esprit de respect et de solidarité.

Nous souhaitons que l'instance du CDUNSS puisse se réunir à nouveau 2 fois dans l'année scolaire. Pour l'heure, le coût du contrat licences revient également à la normale (pas d'aide financière prévue et il est fort à parier que la relance de nos activités ne se fera pas sans difficultés budgétaires. Pour le SNEP-FSU, il est absolument nécessaire de faire évoluer le calcul du contrat, particulièrement pour les AS de lycées. On

The logo for SNEP (Syndicat National des Enseignants de l'Éducation Nationale) features the letters 'S', 'N', 'E', and 'P' in a stylized, colorful font.The logo for F.S.U. (Fédération Française des Sports Universitaires) consists of a stylized 'U' with a colorful background and the letters 'F.S.U.' below it.

SNEP-FSU
Hauts de Seine



envisageait une baisse de calcul de 2pts pour les LGT et LPO et 4 pts pour les LP, idem pour les AS de l'enseignement agricole. Un travail a été amorcé afin de pouvoir présenter une solution à la rentrée 2022. Cependant, le changement à la tête de l'UNSS, a une nouvelle fois retardé ce travail. La nouvelle direction nationale veut s'assurer de l'efficacité de la baisse du coût du contrat avant de prendre des décisions qui ne pourront être prises qu'au mieux à la rentrée 2023. Le SNEP-FSU continuera à porter cette revendication dans les prochaines réunions de travail qui doivent impérativement reprendre au plus vite.

D'autres difficultés financières sont à prévoir et à anticiper !

-la pénurie de chauffeurs de bus et l'explosion du coût des transports.

-Les fermetures de piscines effectives depuis cette semaine ou bien des difficultés accrues d'obtention d'installations sportives et/ou d'augmentation de leurs tarifs locatifs.

-Et, si malheureusement nous devons passer au niveau orange et rouge en cours d'année, il faudra à nouveau lutter pour que les sports collectifs soient reconnus comme tels et maintenus contrairement à des restrictions abusives opérées durant les récentes périodes Covid.

Au niveau budgétaire toujours : Des incertitudes sur la réalité de l'exercice budgétaire 2021 ont été constatées en juin dernier. Si on pouvait s'attendre à un résultat excédentaire en raison de la diminution des rencontres, on sait seulement que cet excédent est de 1,9M€. Mais cela ne nous dit pas si tous les crédits d'animation ont été consommés ou pas, ou ne sait pas si toutes les subventions ont été versées ou pas, ni combien d'€ ont été consacrés à la communication etc.... En effet, le résultat de l'exercice a été présenté à l'AG de l'UNSS selon les règles du plan comptable général mais aucune présentation n'a été faite de façon analytique. De fait, il nous a été impossible de vérifier les ventilations des chapitres budgétaires et les choix opérés. C'est pour cette raison que le **SNEP-FSU**, comme les élu.es des AS se sont abstenus lors du vote budgétaire à la dernière AG.

Enfin pour **conclure la JNSS** aura lieu le 21 septembre avec pour thématique l'inclusion 1^{er} temps fort pour les AS, nous engageons toutes les AS à organiser des événements pour inciter les élèves à adhérer. Que ce soit, dans les établissements, dans les districts ou lors des journées départementales, pour le SNEP-FSU la pratique sportive et artistique et la rencontre doivent être au cœur de cette journée. Ce sont bien ces 2 éléments qui ont manqué aux élèves durant les 2 années de pandémie et qui doivent marquer cette rentrée.

Parce que nous avons toutes et tous le sport scolaire au cœur, n'oubliez pas de vous exprimer lors des prochaines **élections professionnelles** de décembre 2022 où le SNEP sera représenté à travers le vote FSU.

Vous pouvez vous informer davantage en consultant l'article « actualité du sport scolaire » sur le site du SNEP-FSU Versailles

Bonne reprise à toutes et à tous et merci pour vos retours enquêtes qui nous permettent de défendre nos conditions de travail et d'apprentissage pour les élèves, auprès de nos autorités hiérarchiques compétentes.

Jocelyn Beurier, Gilles Malet (SNEP 92)